

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

III - GARONNE BIOLOGIQUE : QUALITÉ ET MILIEUX

3.2 – Mise en œuvre du Schéma directeur d'entretien coordonné du lit et des berges de la Garonne

RAPPORT D'INFORMATION

I - PRÉAMBULE

Le Syndicat mixte a **finalisé en 2002 un document général sur le fleuve**, élaboré notamment en concertation avec les services de l'État et l'Agence de l'eau, destiné à constituer **le guide des actions à entreprendre** susceptibles d'être **financées par les partenaires concernés**.

Le Schéma directeur d'entretien (SDE) coordonné de la végétation du lit et des berges de la Garonne apporte une **vision globale** de référence indispensable à tous, mais propose aussi un recueil de recommandations nécessaires à la mise en œuvre d'un **entretien raisonné**.

Après avoir validé le Schéma directeur d'entretien présenté en séance plénière le 19 décembre 2002, le Comité syndical du Sméag a décidé d'engager la phase de validation et d'approbation du document par les instances de bassin et d'assurer la diffusion des documents.

Par courrier en date du 31 décembre 2004, le préfet de bassin a donné son accord pour diffuser le document du SDE.

II – RAPPELS DES OBJECTIFS ET DU CONTENU DU SDE :

2.1 - Les objectifs du Schéma directeur d'entretien

Connaître : le diagnostic initial amène une connaissance globale et partagée du fleuve. Il a permis de délimiter des zones cohérentes d'intervention de l'amont jusqu'à l'estuaire.

Agir : un cadre d'actions sur 10 ans est proposé, sur la base d'orientations hiérarchisées en matière d'entretien de la végétation du lit et des berges.

Guider : le Schéma directeur d'entretien est destiné à servir de référence pour les maîtres d'ouvrages désireux d'établir une programmation de travaux de restauration et d'entretien des berges de la Garonne.

Mobiliser : le montage de projets locaux structurés et cohérents permettent de faire converger des financements publics significatifs et sur le long terme.

2.2 - Le contenu

Le SDE, projet d'orientation et de programmation, est composé de trois documents clés :

- la description de l'état des lieux : ***Le diagnostic de l'état initial***,
- la vision prospective et concertée du fleuve dans 10 ans : ***Le projet d'état à atteindre***,
- les actions à mener et les recommandations : ***Le programme d'actions***.

... et **d'un document de synthèse** destiné à l'information des élus riverains, des acteurs locaux et des institutionnels garonnais.

III – DIFFUSION ET MISE EN OEUVRE DU SDE

3.1 – Les supports de communication réalisés

Pour faciliter l'utilisation du Schéma directeur d'entretien et afin d'assurer une large diffusion auprès de tous les élus et les acteurs garonnais, il a été réalisé en novembre 2006 :

- **une plaquette d'information** (3 000 exemplaires) à destination de l'ensemble des communes et des partenaires institutionnels du Sméag, expliquant les objectifs et le contenu du SDE,
- **un cédérom interactif** (500 exemplaires) proposant une utilisation et une lecture des documents plus didactique que ne le permettent les documents au format papier.

3.2 - Modalités de la diffusion du SDE

- **La plaquette d'information** sera adressée fin 2006 à l'ensemble des collectivités garonnaises et institutionnelles du Sméag (liste de diffusion de l'Info Garonne) ;
- **Le document de synthèse au format papier, accompagné du cédérom**, seront envoyés par courrier fin 2006 à l'ensemble des partenaires et des acteurs ayant contribué à l'élaboration du SDE ;
- **L'ensemble des documents (au format papier et sur cédérom)**, sera envoyé à chaque élu du Comité syndical du Sméag, aux collectivités membres du Sméag ainsi qu'aux préfetures, services déconcentrés de l'État et à l'Agence de l'eau.

Après la diffusion de ce Schéma directeur d'entretien coordonné du lit et des berges de la Garonne, l'année 2007 sera consacrée à un travail de terrain d'accompagnement des collectivités qui souhaiteraient mettre en œuvre des projets locaux d'entretien des berges.

Je vous remercie de votre attention.